



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1226

10 février 2016

- **Martelly part à la suite d'un accord avec le parlement**
- **Mise en garde contre la mise en place d'un gouvernement-doublure de Martelly**
- **Des festivités carnavalesques dans un contexte de vide présidentiel**
- **Un défilé de « prétendus anciens militaires » armés provoque des échauffourées à Port-au-Prince**

>> Martelly part à la suite d'un accord avec le parlement

A quelques heures de la fin de son mandat, le président sortant a signé, le samedi 6 février, au palais présidentiel, un accord avec les présidents des deux branches du parlement, respectivement Jocelerme Privert (sénat) et Cholzer Chancy (chambre des députés). Cet accord prévoit que l'assemblée nationale, incomplète à cause du processus électoral inachevé, élira un président provisoire en remplacement de Martelly, qui a passé 4 ans sans organiser d'élections. Considérées comme frauduleuses, la présidentielle, les législatives et municipales, tenues au cours de la 5e année, ont provoqué une crise politique majeure qui

affecte la légitimité des nouveaux élus. Le 7 février, une séance en assemblée nationale a formellement constaté le vide présidentiel. Le premier ministre Evans Paul, à la tête du conseil des ministres, assure la continuité de l'Etat, en attendant qu'un président provisoire soit élu. Des manifestations antigouvernementales se sont poursuivies le 6 février et des violences ont été enregistrées dans plusieurs départements, faisant des victimes et des dégâts matériels. AlterPresse publie le fac-similé de l'accord, intervenu le 6 février.

(www.alterpresse.org/spip.php?article19659)

>> Mise en garde contre la mise en place d'un gouvernement-doublure de Martelly (Correspondance Ronel Odatte)

Plusieurs bases de partis politiques dans le département du Plateau central mettent en garde le parlement contesté contre l'éventualité d'un nouveau gouvernement de doublure de Michel Martelly, pour le remplacer dans les prochains jours. Les membres de ces partis politiques dénoncent l'accord signé le 6 février entre Michel Martelly et les présidents du sénat et de la chambre des députés, Jocelerme Privert et Cholzer Chancy. Ils ont fait valoir leur position au cours de veillées patriotiques, dans la soirée du 6 février à Hinche, chef-lieu du département du Plateau central. Ils demandent également de retirer de la prochaine course présidentielle, Jovenel Moïse, candidat du Parti haïtien Tèt kale (PHTK). « Jovenel Moïse, le poulain de Martelly, symbolise la continuité. De plus, il a été placé en première position dans les résultats définitifs du premier tour de la présidentielle, à la faveur de magouilles, non sanctionnées par le Conseil électoral décrié », arguent-ils. Parallèlement, le même jour, au centre de formation des cadres paysans à Papaye (à 7 km au nord-est de Hinche),

les dirigeants du Mouvement paysan de Papaye (MPP) ont organisé une veillée patriotique pour marquer la fin du règne de Martelly, propulsé au pouvoir en 2011 par la communauté internationale. Cette activité est nécessaire pour la consécration de la mort politique d'un homme, qui a fait souffrir le peuple haïtien, estime le porte-parole adjoint de l'organisation paysanne, Philfrant Saint-Naré. Le 4 février, à moins de trois jours de la fin de son mandat, le 7 février, des manifestants au Plateau central ont exigé des poursuites judiciaires contre le président sortant. « C'est un prélude, il y aura d'autres manifestations contre le régime qui a fait du tort à Haïti et à nos enfants », affirment les protestataires. Des associations de la société civile, des membres des partis politiques de l'opposition et des fonctionnaires de l'administration publique ont gagné les rues pour demander l'arrestation de Martelly et des membres de son équipe, pour leur implication dans la paupérisation du pays. « Michel Martelly doit partir avec tous ses acolytes. Les sbires du pouvoir doivent être jugés. Martelly est un

criminel », pouvait-on lire sur des pancartes. Les manifestants préconisent également l'installation d'un président provisoire, issu de la Cour de Cassation de la République. Un sit-in a été aussi tenu rue St Michel, près de la place publique de Maïssade, le 4 février, par des partis de l'opposition, pour rappeler à Martelly l'obligation qui lui est faite de quitter le pouvoir le 7 février et de rendre compte à la justice de sa gestion publique. La Fusion

des sociaux-démocrates, *Kontrapèpla*, l'Organisation du peuple en lutte, et *Fanmi Lavalas* ont demandé la mise en place d'une vraie commission d'enquête pour assainir le processus électoral et punir toutes celles et tous ceux, notamment les candidats, impliqués dans des fraudes, lors des scrutins controversés de 2015 qui ont provoqué une détérioration de la situation politique du pays.

>> Des festivités carnavalesques dans un contexte de vide présidentiel

Les festivités carnavalesques ont été ouvertes le lundi 8 février, dans un contexte de vide présidentiel. A cause des complications relatives aux événements marquant la fin du mandat du président Michel Martelly, le 7 février, ces festivités ont été suspendues le premier jour. La construction de stands se poursuivait au Champ de Mars (principale place publique de Port-au-Prince), jusque dans l'après-midi du 7 février. Très peu de stands y ont été remarqués. Lors d'un défilé au Champ de Mars, plusieurs manifestants se réclamant de l'opposition, hostiles à un accord de sortie de crise, ont lancé des pierres sur certains stands. Des agents de la Police nationale d'Haïti ont alors fait usage de gaz lacrymogènes et canons à eau pour disperser la manifestation. Suite à une situation de tension qui y a régné, des individus en ont profité pour voler des matériels servant à la construction de ces stands. Le premier ministre Evans Paul a appelé au calme et demandé, une nouvelle fois, aux différents secteurs impliqués dans la crise de faire preuve de

responsabilité, en préservant un climat serein de dialogue. Plusieurs ténors du carnaval, comme le groupe musical T-Vice et Djakout, ont annoncé qu'ils n'y participeront pas cette année. Vu la situation économique et politique, T-Vice exprime dans une note, son refus de prendre part au défilé puisque le moment n'est pas propice, étant donnée l'incertitude qui règne dans le pays. T-Vice affirme ne pas vouloir inviter ses fans à venir au Champ de Mars, sans pouvoir garantir leur sécurité. Le vide présidentiel créé à la fin du mandat de Martelly suscite la peur dans les esprits face à des dérapages qui pourraient surgir lors du défilé. Les permis de ports d'armes à feu ont été suspendus sur les parcours du carnaval dans tous les départements du pays. De plus, la vente et la consommation dans des récipients en verre, l'usage d'armes blanches et de tout autre objet tranchant, susceptible de causer des blessures à autrui, ont été interdits dans toutes les aires des festivités, jusqu'au 10 février à minuit.

>> Un défilé de « prétendus anciens militaires » armés provoque des échauffourées à Port-au-Prince

A la veille du départ de Michel Martelly, des échauffourées ont été enregistrées dans l'après-midi du 5 février, à la suite d'un défilé de «prétendus anciens militaires» armés et portant un uniforme vert olive ainsi que l'inscription «forces armées d'Haïti» (Ndlr : insigne qui n'existait pas au temps de l'armée dissoute en 1995). Ils ont été vu dans différentes communes de la zone métropolitaine de la capitale. Des tirs d'armes ont été entendus dans l'aire du Champ de Mars. Selon divers témoignages, un individu en tenue militaire aurait été passé à tabac par des manifestants qui exigeaient le départ de Martelly. Ils étaient des dizaines portant l'uniforme et des fusils, disant être d'anciens

militaires démobilisés, tout en manifestant leur attachement à l'équipe du pouvoir Tèt kale. Circulant en moto et en voitures, ils ont sillonné plusieurs rues de la capitale en provoquant des embouteillages. «A partir de ce soir, toutes les armes illégales deviendront légales», menaçaient-ils, annonçant ainsi l'éventualité d'une situation de terreur en Haïti. Justement, des individus portant un uniforme militaire ont attaqué, le 6 février, un poste de police à l'Arcahaie (à 30km de la capitale), dévalisé une caisse populaire et rançonné plusieurs habitants de la zone. La police nationale indique avoir ouvert une enquête sur cette agression.

A lire également :

- Conjoncture : Un accord politique mort-né (www.alterpresse.org/spip.php?article19674);
- Politique : Comment réaliser, sans délai, de bonnes élections en Haïti ? (I) (www.alterpresse.org/spip.php?article19647);
- Libérer Haïti de l'impunité (www.alterpresse.org/spip.php?article19671);
- Crise : Le G-8 « ne supportera aucun coup d'État parlementaire » (www.alterpresse.org/spip.php?article19669);
- Le Front du Refus dénonce « une pseudo solution qui ne peut en aucun cas désamorcer la crise politique » (www.alterpresse.org/spip.php?article19668);
- Crise : Par ici la sortie ? (www.alterpresse.org/spip.php?article19658)
- La domination étrangère et le régime de Martelly en Haïti (www.alterpresse.org/spip.php?article19657).